

1 : Pourquoi parle-t-on d'un développement « durable »

Accroche 1 : Le clip sur Grenelle de l'environnement (Dailymotion)

- Qui est à l'origine de ce clip ?
- Pour dire quoi ?
- **Le gouvernement** français est à l'origine de ce clip et plus particulièrement le **ministère du développement durable**
- Ce clip nous dit que le DD concerne
 - o L'énergie
 - o Les transports
 - o Les déchets
 - o L'habitat

Document 1 : « [A Aubagne, des bus gratuits \(Vidéo Naturbis, France 3\)](#) »

Document 2 : Déplacements, de nouveaux modes à encourager.

« Au hit-parade des activités humaines les plus polluantes, nos déplacements occupent sans conteste la première place [...]. Il n'y a donc rien d'étonnant à les retrouver au cœur de toutes les politiques de développement durable, avec généralement deux axes prioritaires dans l'idée de proposer des alternatives à la voiture : le développement des transports en commun et celui des **modes doux de déplacements**. ????????

Encore trop peu fréquenté, le réseau de transports publics du Pays d'Aubagne et de l'Etoile va être profondément réorganisé [...] pour aboutir sur une offre plus attractive afin de séduire les automobilistes. Dans le même temps, la communauté d'agglomération va se pencher sur les actions à développer pour **encourager la pratique du vélo**. [...] Que ce soit pour aller chercher le pain ou amener les enfants à l'école, la moitié des trajets effectués en voiture font moins de trois kilomètres. De là est née l'idée des **Pédibus**. Il s'agit d'organiser un ramassage scolaire qui se fait à pied ou en vélo. La caravane d'enfants (l'autobus) est menée par des adultes (le conducteur) qui la prennent en charge à tour de rôle. Elle accueille des élèves (les passagers) en différents points de l'itinéraire (arrêts) selon un horaire fixe. Cette solution présente le double avantage **de diminuer le nombre de voitures** à proximité des établissements scolaires et de **sensibiliser les enfants** aux dangers de la rue.

La Marseillaise, supplément Développement Durable, 2007

1. Doc 1 : Quelle politique particulière, l'Agglo a-t-elle mise en place ?

Politique : Décisions prises dans un domaine particulier par des responsables politiques (président de la république, maire, ministres, députés,...)

« Agglo » : agglomération... du pays d'Aubagne et de l'Etoile

L'Agglo a mis en place une politique de transports en commun gratuits **pour tous**.

2. Docs 1 & 2 : Quels sont les avantages de cette politique pour... ?

- Les citoyens sont les premiers à tirer profit de cette politique.
- Les entreprises bénéficient également de cette politique car elles exigent des horaires et des arrêts spécifiques.
- L'environnement : diminution de la pollution (CO₂)

3. Qui sont les « acteurs » qui participent à la mise en place de ce projet ?

Acteurs : en géographie, se dit d'un individu ou d'un groupe d'individus qui participent à une action.

- Les citoyens
- L'« agglo » qui est une collectivité territoriale.
- Les entreprises

- Le gouvernement

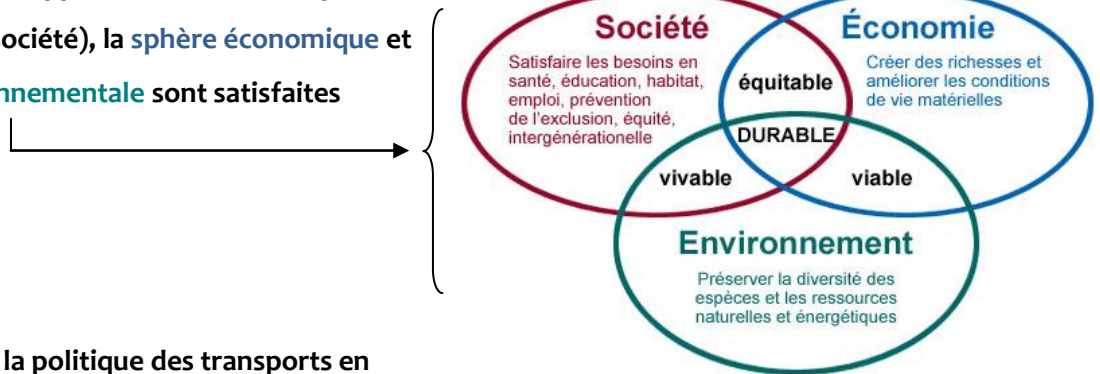
4. Doc 2 : Quelles autres actions peuvent être menées pour renforcer encore cette politique ?

Pour renforcer encore cette politique, la commune a développé le pédibus mais n'a pas réussi à inciter la population à utiliser davantage le vélo.

Mode de doux de transport : Un moyen de transport qui ne pollue pas et qui s'adapte au rythme de chacun.

⇒ **Pour autant sait-on ce qu'est le développement durable ?**

On dit que le développement est durable quand la **sphère sociale (société)**, la **sphère économique** et la **sphère environnementale** sont satisfaites



Qui bénéficie de la politique des transports en commun à Aubagne ?

1. **Les citoyens** = la société

2. **L'environnement**

3. **Les entreprises** = l'économie

Cette politique de transports gratuits à Aubagne est conforme au **développement durable** car chacun des éléments du schéma en tire un certain profit.

En effet, les **citoyens** profitent de la gratuité en économisant sur leur budget, les **entreprises** bénéficient d'une meilleure accessibilité tant pour leur clientèle que pour leurs salariés. Enfin, **l'environnement** est moins pollué car les émissions de gaz à effet de serre se réduisent.